

### **MODIFICATION 003**

La présente modification vise à :

- 1) Répondre aux questions des soumissionnaires éventuels;
- 2) Reporter la date de clôture de la demande de soumissions au **20 septembre 2019 à 14 h, HAE.**

#### **1) QUESTION 8 :**

Je me permets de vous écrire pour confirmer si le CNRC, en tant qu'organisme de recherche du gouvernement canadien, est admissible à présenter une soumission ou une soumission conjointe pour ces défis :

- Défi 9 – Protection contre les drones
- Défi 14 – UAV aux fins de RSR à grande autonomie et à faible encombrement
- Défi 15 – Satellites d'imagerie hyperspectrale
- Défi 16 – Démonstration d'un microsatellite polyvalent de CSE

#### **RÉPONSE 8 :**

Comme il est précisé dans la section 3.1 du document de demande de soumissions, une proposition de volet A doit être soumise par une équipe composée d'un ministère canadien responsable (fédéral, provincial, territorial, ou service municipal) et d'un organisme partenaire du secteur public ou privé différent du ministère responsable. Le CNRC peut participer à la soumission d'une proposition à condition que l'exigence de partenariat soit satisfaite. Comme il est précisé dans la demande de soumissions, le ministère responsable doit être visé par les annexes I à V de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Dans le cas des propositions liées aux défis du volet B, il n'y a aucune exigence de partenariat et le CNRC peut participer à la soumission d'une proposition à sa discrétion.

#### **QUESTION 9 :**

La section 1.5 indique que ce processus d'approvisionnement est conditionnellement limité aux produits et services canadiens. Nous allons concevoir un appareil de la taille d'un téléphone intelligent qui communique directement avec les satellites. Est-ce que faire appel à un fabricant situé au Canada pour fabriquer les appareils utilisés dans le cadre du projet pilote sera suffisant pour satisfaire à la section 1.5?

La deuxième partie de l'offre est un système Web permettant d'envoyer des messages à partir d'Internet en direction et en provenance de ces appareils via le réseau satellite. Ce système Web sera fondé sur le service infonuagique AWS d'Amazon. Est-ce qu'utiliser le point de service d'AWS qui exerce ses activités à l'étranger sera suffisant pour satisfaire à la section 1.5?

En ce qui concerne les « services » en question dans la section 1.5, les travaux d'ingénierie et de conception associés aux produits et services sont effectués aux États-Unis et en Europe. Le fait que cette ingénierie est effectuée à l'étranger posera-t-il problème? Devrons-nous employer des ressources canadiennes en génie matériel et logiciel en plus des équipes que nous avons déjà?

**RÉPONSE 9 :**

Veillez consulter la section 5.1.2.1.1 de l'Attestation du contenu canadien (et la clause correspondante A3050T, que vous trouverez ici <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/A/A3050T/4>).

**QUESTION 10 :**

La section 3.1 stipule que nous devons travailler sous forme d'une équipe composée d'un ministère canadien responsable. Nous n'avons jamais travaillé au Canada auparavant et n'avons aucun contact avec les ministères canadiens responsables. Votre groupe pourrait-il nous fournir une liste de personnes-ressources éventuelles que nous pourrions approcher pour faire partie de notre équipe comme ministère responsable? Par quel moyen pouvons-nous trouver de telles entités qui seraient considérées comme des partenaires acceptables? Compte tenu du délai d'un mois pour soumettre une proposition assez étoffée, notre travail ne servira à rien si nous n'arrivons pas à nous engager dans une relation avec un ministère responsable en quelques semaines seulement. Nous reconnaissons que le meilleur partenaire serait un organisme gouvernemental qui participe à la gestion des urgences et des communications, mais il semble très difficile de solliciter à froid ces organismes pour essayer de conclure un partenariat dans un délai d'un mois seulement. Des semaines pourraient s'écouler avant d'obtenir ne serait-ce qu'une réponse d'une partie à une demande pour discuter d'une telle relation. Ce point semble être une étape très critique qui pourrait nous empêcher de commencer, à moins que nous obtenions de l'aide extérieure pour nous mettre en contact avec un groupe pertinent.

**RÉPONSE 10 :**

Il incombe au soumissionnaire d'établir ses partenariats. La prochaine fois, il pourrait être pertinent de lancer la discussion sur les partenariats à la phase de consultation du processus (c.-à-d. pendant la demande d'information et les réunions d'orientation des propositions connexes).

**QUESTION 11 :**

À la première étape, on demande des renseignements sur le ministère responsable canadien. Toutefois, je ne connais personne ici. Comment puis-je en trouver un pour mon projet?

**RÉPONSE 11 :**

Voir la question et la réponse 10.

**QUESTION 12 :**

Nous n'avons actuellement pas de ministère responsable partenaire, mais nous avons des solutions à proposer pour plusieurs défis mis en avant dans l'appel d'offres. Est-il possible d'être jumelé à des ministères intéressés ou y a-t-il des moyens que nous pouvons prendre pour satisfaire à cette exigence?

**RÉPONSE 12 :**

Voir la question et la réponse 10.

**QUESTION 13 :**

Des dates de début et de fin doivent être inscrites dans le tableur du plan de travail et des jalons à soumettre pour l'appel de propositions (CFP/ADP-1184).

Pouvons-nous présumer quelle sera la date de début du projet?

Si ce n'est pas le cas, comment les dates demandées devraient-elles être exprimées?

**RÉPONSE 13 :**

Conformément à l'annexe C du document d'appel de propositions : « Aux fins de la planification du projet et de l'uniformité des soumissions, supposons que le début du projet est prévu le 1<sup>er</sup> avril 2020 pour l'étape 1 ».

**QUESTION 14 :**

Veuillez envisager de reporter la date de clôture de la présente DP de deux semaines, soit au 13 septembre. Plusieurs membres de notre équipe interne et externe sont en vacances en août. Une prolongation nous permettra de soumettre une proposition plus complète.

**RÉPONSE 14 :**

Veuillez consulter la partie 2) de la présente modification ci-dessous.

**QUESTION 15 :**

Est-il possible de soumettre deux propositions pour le même défi (deux propositions distinctes et non un projet en deux phases)?

**RÉPONSE 15 :**

Oui, un soumissionnaire peut soumettre deux propositions pour le même défi.

**QUESTION 16 :**

Au critère CO-5, Partenariats, de l'annexe C (page 60 sur 101), il est mentionné que : La proposition doit comprendre au moins deux organismes distincts, y compris un ministère responsable. Est-ce que cela exclut le soumissionnaire?

**RÉPONSE 16 :**

Pour le volet A, les partenariats doivent être composés d'un ministère responsable (fédéral, provincial, municipal ou territorial) et d'un organisme partenaire du secteur public ou privé différent du ministère responsable. Cette entité peut assumer le rôle de soumissionnaire pour soumettre la proposition.

**QUESTION 17 :**

Dans la section 8, Paiement : Base de paiement, il est écrit prix ferme, « OU » prix plafond « OU » limitation des dépenses. La section 8.3, Mode de paiement, comprend également « OU ». S'agit-il de

---

possibilités dans le cadre des étapes 2 et 4.6.2?

**RÉPONSE 17 :**

Oui, les modalités du contrat seront déterminées à l'étape de la négociation du contrat, comme il est décrit à la section 4.6.2 de l'appel de propositions.

**QUESTION 18 :**

Devrait-il y avoir une annexe pour soumettre les attestations (partie 5) ou doivent-elles être soumises dans les pages d'information supplémentaire (maximum de trois pages)? Par ailleurs, où doit-on répondre aux différentes questions de l'annexe C?

**RÉPONSE 18 :**

En ce qui concerne les attestations, des copies papier doivent être soumises à l'autorité contractante conformément à la section 3.3.6 du document de l'appel de propositions.

Pour les propositions non classifiées, tous les renseignements requis se trouvent dans l'outil en ligne et doivent être soumis par l'entremise de celui-ci. Si la proposition est classifiée, le formulaire de soumission classifiée peut être obtenu auprès de l'autorité contractante.

**QUESTION 19 :**

En ce qui concerne le défi 15, recherchez-vous seulement un capteur pour l'imagerie dans le visible et le proche infrarouge et l'infrarouge de courte longueur d'onde? D'autres types de capteurs pourraient-ils également être envisagés?

**RÉPONSE 19 :**

Le défi demeure inchangé, comme son objectif est de mieux exploiter la région spectrale de l'imagerie dans le visible et le proche infrarouge et de l'infrarouge de courte longueur d'onde.

**QUESTION 20 :**

Nous aimerions savoir s'il est possible d'envisager de reporter la date de soumission pour l'appel à propositions d'innovation 2019 W7714-19DRDC. Considérant que, pour le volet A (PCSS), le soumissionnaire a besoin d'un ministère responsable comme champion du projet et que nous sommes en période de vacances et qu'il est impossible de joindre bien des décideurs.

**RÉPONSE 20 :**

Veuillez consulter la partie 2) de la présente modification ci-dessous.

2) La date de clôture de la demande de soumissions a été reportée au **20 septembre 2019 à 14 h, HAE.**

**Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**